

**MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE**  
Puy-de-Dôme

**SEANCE DU 2 JUIN 2017**

Le 2 juin 2017, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

**Membres du Conseil Municipal :** Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

**Absents excusés :** Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Michel MATTE, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER,

**Procurations :** Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre HEBRARD

Chantal FOURNIER donne procuration à Pierre BOS

Michel MATTE donne procuration à Odile COCHETEL

Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLETT

Jean-Yves TOURATIER donne procuration à Jean-Maurice HEINRICH

**Nombre de Conseillers**

**Date de la convocation :**

En exercice : 14

29 mai 2017

Présents : 8

**Secrétaire de séance :**

Votants : 13

Pierre HEBRARD

**REHABILITATION ECOLE DE CHANAT : CHOIX DES ENTREPRISES – SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX**

Dans le cadre de la rénovation thermique et mise en accessibilité de l'Ecole de Chanat, le conseil municipal attribue les marchés comme suit :

	(en € HT)	Montant de base	Option	Montant option comprise
Lot n° 01 - démolition - gros œuvre – isolation thermique par l'extérieur – peintures extérieures	ENTREPRISE COTTON Frères	38 075,01	6 772,95	44 847,96
Lot n° 02 - mur ossature bois / couverture / zinguerie	BONNET	5 707,00		5 707,00
Lot n° 03 - menuiserie extérieure aluminium	DAGUILLON	61 877,00		61 877,00
Lot n° 04 - serrurerie	ACC	42 272,95		42 272,95
Lot n° 05 - menuiserie extérieure et intérieure bois	BONNET	8 866,00		8 866,00
Lot n° 06 - plâtrerie – peinture – isolation	DA CUNHA	24 345,00	771,00	25 116,00
Lot n° 07 - carrelage – faïence	GROUPE BERNARD	2 379,70		2 379,70
Lot n° 08 - électricité	DU RANQUET	16 429,75		16 429,75
Lot n° 09 - plomberie – sanitaire / chauffage / ventilation	SIMON	12 204,92		12 204,92
TOTAL montants de base		210 612,33		
TOTAL options			7 543,95	
TOTAL montants de base + options				218 156,28

*Voté à l'unanimité.*

**ASSAINISSEMENT RUE DES SAGNES – LA MOUTEYRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE – SIGNATURE DU MARCHE DE TRAVAUX**

le conseil municipal attribue les travaux à l'entreprise la moins disante, soit l'entreprise COLAS, pour un coût total de 168 687€ H.T..

*Voté à l'unanimité.*

### **LOCATIONS COMMUNALES : REEVALUATION DES LOYERS**

Le conseil municipal décide de réévaluer les loyers des logements communaux pour l'année 2017 suivant la variation de l'indice de référence des loyers.

*Voté à l'unanimité.*

### **SIEG : MODIFICATION DES STATUTS**

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du SIEG, intégrant notamment la communauté urbaine de Clermont Auvergne Métropole au titre du mécanisme de représentation substitution prévu par la loi, des 21 communes qui la composent.

*6 voix POUR, 1 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS.*

### **PERSONNEL : CREATIONS DE POSTES POUR AVANCEMENTS DE GRADES**

Le conseil municipal approuve les créations de postes suivantes à compter du 01/06/2017 : agent territorial spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles permanent à temps non complet, adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe permanent à temps non complet, adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

*Voté à l'unanimité.*





### **MODIFICATION DES STATUTS DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS EN VUE DE LA TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Il est proposé au conseil municipal de donner son accord à la modification des statuts de Riom Limagne et Volcans en vue de la transformation de celle-ci en communauté d'agglomération. Le conseil municipal vote comme suit : 6 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS et 3 voix POUR.

### **ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION**

Madame Sandrine BERBEZY est désignée en qualité de 4<sup>ème</sup> adjointe au maire à l'unanimité.

Le tableau des adjoints est le suivant à compter du 2 juin 2017 :

-  1<sup>er</sup> adjoint : Pierre BOS
-  2<sup>ème</sup> adjoint : Martine BONNEFOY
-  3<sup>ème</sup> adjoint : Bernard VELLETT
-  4<sup>ème</sup> adjoint : Sandrine BERBEZY

*Voté à l'unanimité.*